



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Qualification complémentaire en informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Qualification complémentaire en informatique. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02038137

**HAL Id: hceres-02038137**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038137>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Qualification complémentaire en  
informatique

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Qualification complémentaire en informatique

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP130004080

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT « Robert Schuman » à Illkirch
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : de l'institut universitaire de technologies avec les sociétés Perez informatique, Perinfo et Quintiles
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

## Présentation de la spécialité

La formation a ouvert en septembre 2006. Elle apporte à un public de non spécialistes en informatique une double compétence. Le spectre de métiers visés est large et recouvre divers domaines de l'informatique technique. Les enseignements sont dispensés à l'institut universitaire de technologies « Robert Schuman », qui est localisé dans la commune d'Illkirch.

Les enseignements sont dispensés en présentiel mais aussi, en formation continue depuis 2008. Les enseignements de formation continue sont en partie mutualisés avec ceux de la licence professionnelle *Administration de réseaux et services*, et ils sont partiellement assurés à distance.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est une formation originale qui répond, malgré ses caractéristiques assez généralistes, aux besoins des milieux professionnels. La formation s'adresse en effet à des entreprises diverses, mais sans clairement expliciter les métiers visés.

Les taux d'insertion professionnelle des enquêtes nationales sont cependant assez satisfaisants. Néanmoins, on observe dans les enquêtes de suivi propre de la formation, dix mois après la sortie d'études (mais dont les taux de répondants sont peu élevés), un net impact de la crise économique : les taux d'insertion chutent ainsi de 89 % pour 2008 à près de 40 % les années suivantes. Cette détérioration a pour corollaire une progression en 2009 du taux de poursuites d'études, en 2010 des recherches d'emploi.

Près de deux étudiants sur cinq relèvent cependant de la formation continue depuis sa mise en place, ce qui montre que la licence répond à l'attente des milieux professionnels. Les professionnels sont d'ailleurs impliqués dans les enseignements et les stages, dans la sélection et l'évaluation du public, dans le conseil de perfectionnement. Les effectifs sont stables autour de trente-cinq inscrits. Bien que l'attractivité de la formation soit à améliorer, les demandes s'avèrent suffisantes pour remplir la formation. Le taux de réussite est cependant tombé à 73 % en 2010, ce qui peut certainement s'expliquer par un taux de pression relativement peu élevé et par un programme d'études assez difficile pour un public recruté de non initiés.

Par ailleurs, on dispose de peu de précisions sur les modalités des enseignements dispensés en formation continue, hormis le fait qu'ils le soient en partie à distance. Le conseil de perfectionnement joue un rôle positif pour faire évoluer les contenus d'enseignement et faciliter le pilotage de la licence. L'autoévaluation de la formation est très positive mais ne procède pas suffisamment d'une analyse critique dans une démarche de proposition et d'amélioration de son contenu.

- Points forts :

- Une formation répondant aux besoins des milieux professionnels.
- Un rôle utile de formation continue.
- Un pilotage s'appuyant sur une réflexion constructive en conseil de perfectionnement.

- Points faibles :

- L'absence de ciblage métier et du public.
- Une formation nettement impactée par la crise.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à conforter l'attractivité de la formation pour bénéficier d'un taux de pression plus élevé et disposer d'un public mieux adapté aux contenus de formation : ce serait un moyen d'éviter la détérioration récente du taux de réussite.

Un meilleur ciblage des étudiants recrutés, pourrait également répondre à cet objectif. Les métiers visés par la formation paraissent également insuffisamment ciblés. On pourrait ainsi poursuivre la réflexion engagée sur ce ciblage en conseil de perfectionnement, par exemple autour du développement Web, et chercher à faire évoluer le contenu de la formation pour chercher à l'adapter aux besoins du marché.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits	35	35	35
Taux de réussite	86 %	80 %	73 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	9 %	0 %	14 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	17 %	32 %	31 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	40 %	40 %	30 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	63 %	63 %	61 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	37 %	37 %	39 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	27 %	27 %	27 %
ENQUETES NATIONALES			
	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	-	73 %	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	-	73 %	67 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	-	18 %	22 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	-	0 %	11 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008 à 10 mois	2009 à 10 mois	2010 à 10 mois
Taux de répondants à l'enquête	56 %	63 %	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	89 %	40 %	43 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	12 %	50 %	29 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0 %	10 %	29 %

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ





Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Qualification complémentaire en informatique

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatique et logiciels

Demande n°S3LP130004080

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pas de réponse.